



Les préjugés et les stéréotypes à l'égard du handicap en France

Début juin 2022, le rapport de présentation de l'« **Enquête sur les préjugés et les stéréotypes à l'égard du handicap en France** » est consultable en ligne. Ce rapport, rédigé pour la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) par Cindy Lebat, sociologue spécialiste du handicap, est un nouveau document d'étape sur lequel s'appuiera le rapport final qui sera rendu public au premier trimestre 2023.

Quelques chiffres sélectionnés

81 % des personnes interrogées estiment que les **personnes en situation de handicap sont capables de travailler**. **89 %** se sentent prêtes à **travailler avec une personne en situation de handicap** si la situation se présentait. **89%**, également, estiment qu'une personne en situation de handicap peut « **apporter une richesse au collectif de travail** ».

De quoi battre en brèche les aprioris que peuvent avoir les personnes en situation de handicap. Ces chiffres peuvent également fournir des arguments aux Référents Handicap pour convaincre les derniers récalcitrants.

Cependant, il reste encore **23 % des sondés** à estimer que les personnes en situation de handicap **ne peuvent pas occuper le même emploi que le leur**. D'où l'importance de la formation qui prouve que, à quelques exceptions, les personnes en situation de handicap sont **tout aussi capables**, (avec une adaptation parfois) de suivre les formations, d'obtenir le titre ou le diplôme et donc, finalement, d'occuper le poste pour lequel elles ont été formées.



Retrouvez toutes nos newsletters et brèves sur le site de la Ressource Handicap Formation Hauts-de-France : [newsletters, brèves et enquêtes](#)

La RHF s'agrandit pour encore mieux vous servir !

Depuis 3 ans, la Ressource Handicap Formation des Hauts-de-France se développe et se renforce. Ainsi, après Marie-Laure en juin 2021, Hélène, Priscilla et Laurent rejoignent la RHF, aux côtés de Maureen et de Vincent. **Ils renforceront la mission sur le volet appui aux**

situation individuelles . Vos demandes sont toujours à adresser par mail : rhf-hdf@agefiph-asso.fr ou par téléphone au **03 20 12 13 78** (mardi après-midi, mercredi et jeudi matin).

En chiffres - Point sur le semestre écoulé :

10 sessions de « Sensibilisation »

- 165 participants / Taux de participation : 83 % / Taux de satisfaction : 93 %.

6 sessions de « Professionnalisation »

- 88 participants / Taux de participation : 73 % / Taux de satisfaction : 92 %.

19 chartes signées et 19 renouvelées

- soit 83 structures de la région engagées dans la démarche de progrès.

59 sollicitations individuelles dans le cadre de la compensation.

Comment sensibiliser son collectif ?

La charte de progrès de la Ressource Handicap Formation Hauts-de-France.

Au regard de la forte demande de sensibilisation, il a été décidé de réserver ces sessions aux seul.e.s Référent.e.s Handicap (futur.e.s ou en poste). Comment former les autres personnels de vos structures ? Deux alternatives vous sont proposées : des actions de sensibilisation animées par l'Agefiph avec le **C2RP**, ou le **e-learning** que nous vous présentons ci-dessous.

Attention ! Ces alternatives ne remplacent pas, pour les Référent.e.s Handicap, les deux sessions, de « sensibilisation » et « professionnalisation ».

Sensibilisation du C2RP

Sensibilisation emploi-handicap : les fondamentaux pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap



Le 14 septembre 2022
Durée : 2 heures
Organisateur(s) : C2RP
Public : Professionnels
Effectif maximum : 60 personnes
[S'inscrire](#)

Elearning.rhf-hdf.fr

Un autre moyen pour **sensibiliser les collègues de l'administration, la direction, les membres du conseil de surveillance, les formateurs et, pourquoi pas, les apprenants ?** La RHF vous propose un e-learning de sensibilisation au handicap. elearning.rhf-hdf.fr est **ouvert à tous**. Il propose de progresser à son rythme avec des vidéos, des sons, des tests... Cet outil interactif est très simple d'accès. Il faut d'abord créer un compte. Une fois saisi vos nom, prénom, identifiant et mot de passe, vous pouvez parcourir à loisir ce support. À chaque connexion,

vous voyez le chemin parcouru et ce qu'il vous reste à découvrir. Des tests vous permettent de faire le point sur vos connaissances.



Charte de progrès

(Rappel sur les avantages liés à la signature de la charte)

Témoignage d'une structure signataire

BGE Hauts-de-France s'engage dans une **démarche d'amélioration continue** pour l'**accueil des personnes en situation de handicap en signant, pour la deuxième année, la Charte de Progrès** de la Ressource Handicap Formation.

Témoignage du Référent Handicap, **Stéphane Mazucco**, Directeur Adjoint des Territoires.

« Cette Charte de Progrès **nous a aidé à mieux formaliser notre politique d'accueil des personnes en situation de handicap.**

*En effet, celle-ci est accompagnée de deux outils : l'outil d'autodiagnostic nous a permis de **faire un point clair** sur notre situation par rapport à l'accueil et le service rendu au public en situation de handicap ; quant au deuxième outil, il nous a permis de nous **fixer des objectifs clairs** sur l'année à venir.*

*Nous avons pu **choisir librement les axes et le degré d'engagement** que nous souhaitions mettre en œuvre. C'est ce qui distingue cette charte de normes ISO parfois lourdes et chronophages... **En fixant nous-même nos objectifs, nous créons une meilleure dynamique d'engagement.***

*Enfin, **l'accompagnement de l'équipe de la RHF nous a guidé de façon pertinente et individualisée.** C'est un atout essentiel pour ne pas se retrouver seul face aux critères d'évaluation définis.*

Pour engager notre démarche, nous avons ainsi formé l'équipe des Référents Handicap locaux (14 personnes), relais du Référent Handicap sur l'ensemble de notre territoire. Nous avons également sensibilisé tous les conseillers BGE ainsi que l'équipe administrative...

Et c'est avec enthousiasme que nous entamons cette deuxième année. »



Cartographie en ligne

Afin de **valoriser l'engagement des structures signataires** de la Charte, la RHF leur propose de figurer dans un espace dédié : **une cartographie interactive**. Son objectif : mettre en visibilité du Service Public de l'Emploi les structures engagées pour que les référents de parcours puissent les identifier plus facilement. Elle peut également permettre aux personnes en situation de handicap de trouver un organisme qui pourra les accueillir au mieux.



Les nouveautés de la rentrée

Approfondissement

À l'issue de la période estivale, la RHF HDF proposera **5 sessions d'approfondissement** destinées uniquement aux **Référents Handicap qui ont suivi les sessions de sensibilisation et professionnalisation**. La thématique : « **accessibilité et compensation en formation, vers une formation plus accessible** ». Cette session vous aidera à mieux appréhender l'accessibilité de votre organisme de formation, à identifier des situations qui nécessitent compensation, à mobiliser les dispositifs présents en Région Hauts-de-France, avec un **zoom sur l'Aide à l'Adaptation des Situations de Formation**. Les dates de ces sessions sont disponibles sur le site de la [Ressource Handicap Formation Hauts-de-France](#).



Les rencontres du dernier trimestre :

La RHF organise **3 événements** au cours du dernier trimestre.

En **octobre**, vous pourrez assister à une table ronde sur la thématique : « **le handicap visuel, comment le gérer en situation de formation** ». Des professionnels de la cécité et de la formation expliqueront les différentes formes de handicap liées à la baisse ou perte de vue, présenteront des solutions liées à l'accessibilité et à la compensation en formation.

En **novembre**, lors de la Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), nous vous proposerons une version « **vis ma vie d'apprenant en situation de handicap** » avec, notamment, des témoignages d'apprenants.

Enfin, en **décembre**, se déroulera la deuxième **Journée des Référents Handicap**. Au programme, ateliers de retour d'expérience, sensibilisation à des techniques qui peuvent vous être utiles dans votre approche du handicap : coaching, médiation... Les dates et les programmes complets seront diffusés ultérieurement.

Les dates seront transmises par mail en septembre.

Pour aller plus loin...

Prestation d'Évaluation des Capacités Fonctionnelles

L'AFTRAL et l'Agefiph, accompagnés de l'UGECAM Hauts de France, ont inauguré en juin la **Prestation d'Évaluation des Capacités Fonctionnelles (PECF)**. Ce dispositif favorise l'accès aux métiers du transport et de la logistique pour les personnes en situation de handicap locomoteur ou handicap auditif.

Après Rennes, Lyon et Toulouse, la PECF s'implante à Monchy St Eloi dans l'Oise dans les locaux d'AFTRAL.

La PECF, c'est **une équipe pluridisciplinaire** qui accueille les bénéficiaires entre une demi-journée et une journée. Composée d'un ergothérapeute et d'un médecin, d'un formateur, d'un référent handicap de l'AFTRAL, cette équipe **évalue les capacités de la personne**. Une évaluation qui se déroule également sur un simulateur de conduite adapté, des camions ou autocars aménagés ou encore avec des chariots élévateurs, le tout mis à disposition par l'AFTRAL.

A l'issue de la prestation, **un bilan de capacités fonctionnelles et sectorielle est remis au prescripteur et au bénéficiaire**. Ce dernier peut poursuivre ainsi son parcours vers l'emploi et/ou la formation professionnelle.

Pour tout renseignement :

contact.pecf@aftral.com

c-coeffier@agefiph.asso.fr

s-foulloy@agefiph.asso.fr



Cet email a été envoyé à @, [cliquez ici pour vous désabonner](#) .